Vaccins rotavirus : mise en garde de l’ANSM

Zitouni IMOUNACHEN - 2015-04-01 19:40:44 - Vu sur pharmacie.ma

L’Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) a publié une actualisation des données de pharmacovigilance relative aux vaccins contre les infections à rotavirus (responsables de gastro-entérites), Rotarix et RotaTeq.

L’ANSM rappelle aux professionnels de santé le risque d’invagination intestinale aiguë associé à ces vaccins et les invite à attirer l’attention des parents d’enfants vaccinés sur la nécessité d’une prise en charge médicale précoce dès l’apparition des premiers signes, notamment digestifs, évocateurs d’une invagination intestinale.

En France, plus de 1 million de doses du vaccin contre les infections à rotavirus ont été distribuées à ce jour. 508 notifications d’effets indésirables médicalement confirmées, dont 201 graves, ont été recueillies et analysées. Parmi les observations graves, 47 cas d’invaginations intestinales aiguës, survenues dans le mois suivant la vaccination, ont été rapportés, dont quelques-uns d’évolution fatale.

L’ANSM invite les professionnels de santé à sensibiliser les familles sur les signes d’invagination intestinale aigüe, survenant dans le mois suivant la vaccination, devant les amener à consulter sans délai leur médecin : douleurs abdominales, pleurs répétés et inhabituels de l’enfant, vomissement, présence de sang dans les selles, ballonnements abdominaux et/ou fièvre élevée.